

# **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

sur le contrôle des comptes individuels ordinaires  
définitifs Au 31.12.2022

**DIFOSIS, SE**

Zámocká 8, 811 01 Bratislava

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Pour les actionnaires, le conseil de surveillance et le directoire de DIFOSIS, SE.

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Avis

Nous avons vérifié les états financiers de DIFOSIS, SE (la "société"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à la date indiquée, et les notes contenant un résumé des principes et méthodes comptables significatifs et un aperçu des flux de trésorerie.

notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 et de ses résultats financiers pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi n° 431/2002 Coll. sur la comptabilité, telle que modifiée (la "loi sur la comptabilité").

#### Base de l'avis

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont exposées dans le paragraphe "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers". Nous sommes indépendants de la société conformément aux dispositions de la loi n° 423/2015 sur l'audit légal et sur les amendements à la loi n° 431/2002 Coll. sur la comptabilité, telle que modifiée (la "loi sur l'audit légal") relatives à l'éthique, y compris le code d'éthique de l'auditeur, pertinentes pour notre audit des états financiers, et nous nous sommes conformés aux autres exigences de ces dispositions relatives à l'éthique. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

#### Autre fait

L'entreprise ne remplit pas les critères de taille pour un contrôle légal des états financiers en vertu de la loi sur la comptabilité et ne doit donc pas préparer de rapport annuel. Elle a choisi de faire contrôler ses comptes volontairement.

Les soldes d'ouverture de la société n'ont pas été vérifiés car la société a été constituée le 22 janvier 2022.

#### Responsabilité de l'organe statutaire pour les états financiers

L'organe statutaire est responsable de la préparation de ces états financiers qui donnent une image fidèle conformément à la loi sur la comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, l'organe statutaire est responsable de l'évaluation de la capacité de la société à poursuivre son activité, de la description du principe de continuité d'exploitation, le cas échéant, et de l'utilisation du principe de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider la société ou s'il n'a pas d'autre solution réaliste que d'agir de la sorte.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Notre responsabilité est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit assorti d'une opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne constitue pas une garantie que l'audit effectué

selon les normes internationales d'audit, détectera toujours les inexactitudes significatives, le cas échéant. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit pour faire face à ces risques et nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative due à une fraude est plus élevé que celui dû à une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, l'omission délibérée, la fausse déclaration ou le contournement des contrôles internes.
- Nous considérons les contrôles internes pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des politiques et méthodes comptables utilisées, ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par l'organisme statutaire.
- Nous tirons une conclusion sur l'application appropriée par l'organe statutaire de l'hypothèse de continuité d'exploitation dans les comptes et concluons, sur la base des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention de l'auditeur, dans notre rapport, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des circonstances futurs peuvent amener la société à ne plus être en situation de continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations présentées dans les états financiers, et nous vérifions si les états financiers présentent les transactions et les événements d'une manière qui donne une image fidèle.

Bratislava, 19 mai 2023



Société d'audit :  
Crowe Advartis Assurance s.r.o.

Licence UDVA n° 370



Auditeur  
responsable :  
Lenka Dvofáková  
SKAU Licence n° 1050

# ÉTATS FINANCIERS


 compilé à **31. 12. 2022**

Les données numériques sont justifiées à droite, les autres données sont écrites à gauche. Les lignes vides sont laissées en blanc.

Les inscriptions sont complétées en caractères d'imprimerie (selon ce modèle), à la machine à écrire ou à l'imprimante, à l'encre noire ou bleu foncé.

Á Ā B Ć D É F G H Í J K L M N O P Q R Š T Ú V X Ý Ž 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

Numéro d'identification fiscale <b>2121643392</b> ID <b>54304695</b> SK NACE . .	États financiers  <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire  <input type="checkbox"/> intérimaire  <input type="checkbox"/> extraordinaire (marquer d'un x)	Mois Année de <b>01 2022</b>
		Pour la période à <b>12 2022</b>
		Période de <b>20</b> immédiatement antérieure à <b>20</b>

Composantes jointes des états financiers		
<input checked="" type="checkbox"/> Bilan (compte MÚJ 1 (en euros))	<input checked="" type="checkbox"/> Compte de résultat (Comptabilité MÚJ 2-01) (en euros)	<input checked="" type="checkbox"/> Notes (Comptabilité MÚJ 3- 01) (en euros ou centimes d'euros)

Nom commercial de l'entité

**DIFOSIS, SE**

Siège social de l'entité

Rue

**ZÁMOCKÁ**

Code postal Commune

**81101 BRATISLAVA - DISTRICT URBAIN STARÉ ME**

Désignation du registre du commerce et numéro d'enregistrement de la société

**OU OS Bratislava I, sec. Po, encart no  
. 8833/B**

Numéro de téléphone

Numéro de fax

Adresse électronique

Nombre

**8**

ESTO

Compilé le :

**17. 05. 2023**

Approuvé le :

**17. 05. 2023**

Signature de l'organe statutaire de l'entité ou de l'organe  
statutaire de l'entité ou spécimen de signature de la personne  
physique qui est l'entité :

Registres du bureau des impôts

Lieu du numéro d'enregistrement

Empreinte du cachet de présentation du bureau des  
impôts



Désignation a	ACTIF b	Numéro de ligne c	Exercice comptable en cours Net 1	Exercice comptable immédiatement antérieur Net 2
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> ligne 02 + ligne 14	01	1 2 8 6 6 9	
<b>A.</b>	<b>Actifs non courants</b> ligne 03 + ligne 04 + ligne 09	02		
<b>A.I.</b>	<b>Immobilisations incorporelles (012, 013, 014, 015, 019, 01X, 041, 051) - /072, 073, 074, 075, 079, 07X, 091, 093, 095A/</b>	03		
<b>A.II.</b>	<b>Somme des immobilisations corporelles (ligne 05 à ligne 08)</b>	04		
A.II.1.	Terrains et constructions (021,031,042A, 052A) - /081, 092A, 094A, 095A/	05		
2.	Séparer les biens meubles et les ensembles de biens meubles (022, 02X, 042A, 052A) - /082, 08XA, 092A, 094A, 095A/	06		
3.	Autres immobilisations corporelles (025, 026, 029, 02X, 032, 042A, 052A) - /085, 086, 089, 08XA, 092A, 094A, 095A/	07		
4.	Ajustement des actifs acquis (+/- 097) - /+/- 098/	08		
<b>A.III.</b>	<b>Actifs financiers non courants</b> <b>somme (ligne 10 à ligne 13)</b>	09		
A.III.1.	Actions (061, 062, 063, 043A, 053A) - /095A, 096A/	10		
2.	Autres actifs financiers non courants (065A, 066A, 067A, 069, 06XA, 043A, 053A) - /095A, 096A/	11		
3.	Comptes dans des banques avec une période d'engagement de plus d'un an (22XA)	12		
4.	Autres actifs financiers non courants dont l'échéance résiduelle est inférieure ou égale à un an (065A, 066A, 067A, 06XA) - /096A/	13		
<b>B.</b>	<b>Actif circulant</b> ligne 15 + ligne 16 + ligne 17 + ligne 21	14	1 2 8 6 6 9	
<b>B.I.</b>	<b>Actions (112, 119, 11X, 121, 122, 123, 124, 12X, 132, 133, 13X, 139, 314A) - /191, 192, 193, 194, 195, 196, 19X, 391A/</b>	15		
<b>B.II.</b>	<b>Créances à long terme (311A, 312A, 313A, 314A, 315A, 316A, 31XA, 335A, 336A, 33XA, 354A, 355A, 358A, 35XA, 371A, 374A, 375A, 378A, 381A, 382A, 385A) - 391A</b>	16		
<b>B.III.</b>	<b>Somme des créances à court terme (ligne 18 à ligne 20)</b>	17	6 3 0	
B.III.1.	Créances commerciales (311A, 312A, 313A, 314A, 315A, 316A, 31XA) - /391A/	18		
2.	Assurance sociale, créances fiscales et subventions (336A, 341A, 342A, 343A, 345A, 346A, 347A, 34XA) - /391A/	19	7 8	
3.	Autres créances (335A, 336A, 33XA, 354A, 355A, 358A, 35XA, 371A, 374A, 375A, 378A, 381A, 382A, 385A, 398A) - /391A/	20	5 5 2	
<b>B.IV.</b>	<b>Actifs financiers</b> ligne 22 + ligne 23	21	1 2 8 0 3 9	
B.IV.1.	Argent et comptes bancaires (211, 213, 21X, 221A, 22XA, +/- 261)	22	1 2 8 0 3 9	
2.	Autres comptes financiers (251,252, 253, 256, 257, 25X, 259, 314A) - /291,29X/	23		



Désignation a	PASSIF b	Numéro de ligne c	Période comptable en cours 3	Exercice comptable immédiatement antérieur 4
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES DETTES</b> ligne 25 + ligne 34	24	1 2 8 6 6 9	
A.	<b>Fonds propres</b> ligne 26 + ligne 29 + ligne 30 + ligne 31 + ligne 32 + ligne 33	25	1 2 7 6 6 9	
A.I.	<b>Capital social</b> ligne 27 + ligne 28	26	1 2 0 0 0 0	
A.I.1.	Capital social et variations du capital social (411, +/- 419) ou (+/- 491)	27	1 2 0 0 0 0	
2.	Créances pour le capital souscrit (/-/353)	28		
A.II.	<b>Fonds de capital</b> (412, 413, 417, 418)	29	1 2 0 0 1	
A.III.	<b>Fonds provenant des bénéfices</b> (421, 422, 423, 427, 42X)	30		
A.IV.	<b>Différences d'évaluation</b> (+/- 415, 416)	31		
A.V.	<b>Bénéfices non distribués ou pertes non couvertes des années précédentes</b> (428, /-/429)	32		
A.VI.	<b>Résultat de l'exercice comptable après impôts</b> (+/-) ligne 01 - (ligne 26 + ligne 29 +) ligne 30 + ligne 31 + ligne 32 + ligne 34)	33	- 4 3 3 2	
B.	<b>Dettes</b> ligne 35 + ligne 36 + ligne 37 + ligne 38 + ligne 43 + ligne 44 + ligne 45	34	1 0 0 0	
B.I.	<b>Dettes à long terme à l'exclusion des provisions et des prêts</b> (316A, 321A, 32XA, 372A, 471A, 472A, 473A, 474A, 475A, 476A, 478A, 479A, 47XA, /-/255A, 383A, 384A)	35		
B.II.	<b>Provisions à long terme</b> (451A, 459A, 45XA)	36		
B.III.	<b>Emprunts bancaires à long terme</b> (461A, 46XA)	37		
B.IV.	<b>Dettes à court terme hors provisions, prêts et avances total</b> (ligne 39 à ligne 42)	38		
B.IV.1.	Dettes commerciales courantes (316A, 321A, 32XA, 322, 324, 325, 326, 32X, 475A, 476A, 478A, 479A, 47XA)	39		
2.	Dettes envers les employés et les organismes sociaux assurance (331,333, 336A, 33X, 479A)	40		
3.	Dettes fiscales et subventions (341A, 342A, 343A, 345A, 346A, 347A, 34XA)	41		
4.	Autres dettes à court terme (364, 365, 366, 367, 368A, 36X, 372A, 379, 383A, 384A, 398A, 471A, 472A, 474A, 478A, 479A, 47XA)	42		
B.V.	<b>Réserves courantes</b> (323, 32XA, 451A, 459A, 45XA)	43	1 0 0 0	
B.VI.	<b>Prêts bancaires courants</b> (221A, 231, 232, 23X, 461A, 46XA)	44		
B.VII.	<b>Aide financière actuelle</b> (241,249, 24X, 473A, /-/255A)	45		



Désignation a	Texte b	Numéro de ligne c	Période comptable en cours 1	Exercice comptable immédiatement antérieur 2
*	<b>Somme des recettes totales des activités économiques (années 02 à 07)</b>	<b>01</b>	<b>1 0 0</b>	
I.	Recettes provenant de la vente de marchandises (604, 607)	02		
II.	Recettes provenant de la vente de produits propres et services (601, 602, 606)	03	<b>1 0 0</b>	
III.	Variation des stocks intra-organisationnels (+/-) (groupe de comptes 61)	04		
IV.	Activation (groupe de comptes 62)	05		
V.	Produits de la vente d'immobilisations incorporelles, d'immobilisations corporelles et de matériel (641 642)	06		
VI.	Autres revenus d'activités économiques (644, 645, 646, 648, 655, 657)	07		
*	<b>Somme des coûts totaux de l'activité économique (ligne 09 à ligne 17)</b>	<b>08</b>	<b>4 4 3 2</b>	
A.	Coûts encourus lors de l'acquisition de biens vendus (504, (+/-) 505A, 507)	09		
B.	Consommation de matériaux, d'énergie et d'autres fournitures non stockables (501, 502, 503, (+/-) 505A)	10		
C.	Services (groupe de comptes 51)	11	<b>3 4 3 2</b>	
D.	Frais de personnel (groupe de comptes 52)	12		
E.	Impôts et taxes (groupe de comptes 53)	13	<b>1 0 0 0</b>	
F.	Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles (551, (+/-) 553)	14		
G.	Valeur comptable nette des immobilisations vendues et des matériaux vendus (541 542)	15		
H.	Provisions pour créances (+/- 547)	16		
I.	Autres coûts de l'activité économique (543, 544, 545, 546, 548, 549, 555, 557)	17		
**	<b>Profit ou perte économique (+/-) (ligne 01 - ligne 08)</b>	<b>18</b>	<b>- 4 3 3 2</b>	
*	<b>Valeur ajoutée (ligne 02 - ligne 09) + (ligne 03 + ligne 04 + ligne 05) - (ligne 10 + ligne 11)</b>	<b>19</b>	<b>- 3 3 3 2</b>	
*	<b>Total des recettes provenant des activités économiques somme (ligne 21 à ligne 26)</b>	<b>20</b>		
VII.	Produits de la vente de titres et actions (661)	21		
VII.	Produits des actifs financiers non courants (665)	22		
IX.	Produits des actifs financiers courants (666)	23		
X.	Intérêts de rendement (662)	24		
XI.	Gains de change (663)	25		
XII.	Autres produits des activités économiques (668)	26		



Désignation a	Texte b	Numéro de ligne c	Période comptable en cours 1	Exercice comptable immédiatement antérieur 2
*	<b>Total des coûts de l'activité financière somme (ligne 28 à ligne 33)</b>	<b>27</b>		
J.	Titres et actions vendus (561)	28		
K.	Coût des actifs financiers courants (566)	29		
L.	Provisions pour actifs financiers (+/-) (565)	30		
M.	Charges d'intérêts (562)	31		
N.	Pertes de change (563)	32		
O.	Autres coûts de l'activité financière (568, 569)	33		
**	<b>Bénéfice ou perte provenant d'activités de financement (+/-) (ligne 20 - ligne 27)</b>	<b>34</b>		
**	<b>Résultat de l'exercice avant impôt (+/-) (ligne 18 + ligne 34)</b>	<b>35</b>	<b>- 4 3 3 2</b>	
P.	Impôt sur le revenu (591, 595)	36		
Q.	Transfert de la part du résultat aux actionnaires (+/-) (596)	37		
***	<b>Résultat de l'exercice après impôt (+/-) (ligne 35 - ligne 36 - ligne 37)</b>	<b>38</b>	<b>- 4 3 3 2</b>	

## A. DONNÉES GÉNÉRALES

Coordonnées de l'entreprise : **DIFOSIS SE (à partir de : 22.01.2022)**

Siège social : Zámocká 8, 811 01 Bratislava - district urbain Staré mesto

ID : 54 304 695

Date d'inscription : 22.01.2022

Forme juridique : Société

européenne Objet de l'activité :

Achat de biens en vue de leur vente au consommateur final (détail) ou à un autre commerçant (gros) Activité de courtage dans le domaine du commerce, des services, de la production

Services informatiques et de traitement des données

Location de biens associés à la fourniture de services autres que les services de base liés à la location Location de biens meubles

Services administratifs

Services de publicité et de marketing, études de marché et sondages d'opinion Tenue de livres

Mise en œuvre des constructions et de leurs modifications

Travaux préparatoires à la construction

Finition des travaux de construction dans la mise en œuvre des extérieurs et des intérieurs

Transport routier de marchandises effectué par des véhicules d'un poids total inférieur ou égal à 3,5 t, y compris les véhicules connectés Affacturage et forfaitage

Leasing financier

Ocrot de crédits ou de prêts à partir de ressources de trésorerie collectées exclusivement sans appel public à l'épargne et sans offre publique de valeurs immobilières Gestion et entretien de biens immobiliers résidentiels et non résidentiels dans le cadre de l'exercice d'une profession libérale

Médiation pour la vente, la location et l'achat de biens immobiliers (activité immobilière) Achat et vente de biens immobiliers

1. Nombre moyen de salariés calculé  
L'entreprise n'avait pas de salariés.

## B. DES INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES ADOPTÉES

1. Information sur le fait que les états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation : Les états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.
2. Méthode d'évaluation des éléments individuels de l'actif et du passif :
  - a. Immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs financiers non courants  
Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont évaluées au prix d'achat, qui comprend le prix d'achat et les frais liés à l'acquisition (droits de douane, fret, montage, primes d'assurance, etc.)  
Le prix d'achat des immobilisations corporelles ne comprend pas les intérêts sur les emprunts ni les différences de change réalisées jusqu'à la mise en service des immobilisations corporelles. L'amortissement des immobilisations corporelles est basé sur la durée d'utilisation estimée et l'usure estimée des immobilisations corporelles. L'amortissement commence le mois de la mise en service de l'immobilisation. Les petites immobilisations corporelles dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 1 700 euros sont amorties une fois lors de leur mise en service.  
L'entreprise n'a pas acheté d'immobilisations ni créé d'immobilisations par sa propre activité.
  - b. Inventaire  
Les stocks achetés de même nature sont comptabilisés dans l'entrepôt au prix d'achat. Les stocks acquis à titre gratuit, trouvés (stocks excédentaires) sont évalués à leur juste valeur. Cette évaluation des stocks est corrigée des éventuelles dépréciations de stocks (par la constitution d'une provision pour dépréciation) identifiées lors de l'inventaire. La moyenne arithmétique pondérée des prix d'acquisition a été utilisée en cas de sortie de stock.
  - c. Créances  
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au moment de leur création. Les créances cédées et les créances acquises par apport au capital social sont évaluées au prix d'achat, y compris les frais liés à l'acquisition. Cette évaluation est réduite par la constitution d'une provision pour dépréciation.  
La société n'a pas constitué de provision pour créances pour l'exercice fiscal en cours.

- d. Actifs financiers courants  
Les liquidités et les objets de valeur sont évalués à leur valeur nominale. La diminution de leur valeur est reflétée dans une provision pour dépréciation.  
La société n'a pas constitué de provisions pour les liquidités et les titres.
- e. Dettes, y compris réserves, obligations, prêts et emprunts  
La société a constitué une provision pour la préparation des états financiers. Elles sont évaluées Elles sont évaluées au montant attendu de la créance. Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale lorsqu'elles sont contractées. Les dettes sont évaluées à leur coût lorsqu'elles sont prises en charge. Si, lors de l'inventaire, le montant des dettes s'avère différent de leur montant dans les comptes, les dettes sont inscrites dans les comptes et dans les états financiers à l'évaluation ainsi constatée.
3. Méthode de préparation du plan d'amortissement pour chaque type d'immobilisation corporelle et incorporelle, en précisant la durée d'amortissement, les taux d'amortissement utilisés et les méthodes d'amortissement utilisées pour déterminer la dépréciation :  
L'entreprise ne possédait pas d'immobilisations et n'avait pas établi de plan d'amortissement.
4. les changements de principes comptables et de méthodes comptables, en indiquant la raison de ces changements et en quantifiant leur effet sur les actifs financiers, les dettes, les capitaux propres et le résultat de l'entité :  
Les méthodes comptables et les principes comptables généraux ont été appliqués de manière cohérente par l'entité.
5. Informations sur les subventions et leur évaluation dans les comptes : Aucune subvention n'a été accordée à l'entreprise
6. Informations sur la comptabilisation des corrections significatives d'erreurs de la période passée dans la période comptable en cours, avec indication de l'effet sur les bénéfices non distribués des années antérieures ou sur les pertes non remboursées des années antérieures ; en même temps, la comptabilisation d'erreurs non significatives de la période passée dans la période comptable en cours peut également être donnée, avec indication de l'effet sur le bénéfice ou la perte de la période comptable en cours :  
La société n'a pas corrigé d'erreurs significatives des périodes comptables précédentes.

## C. LES INFORMATIONS EXPLIQUANT ET COMPLÉTANT LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

1. Informations sur le montant et les raisons de la survenance d'éléments particuliers de charges ou de produits qui sont exceptionnels par leur ampleur ou leur occurrence, par exemple le produit de la vente d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise, les dépenses liées à la vente d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise, les dommages dus à des catastrophes naturelles :  
La société n'a pas encouru de dépenses ou de revenus d'une ampleur ou d'une occurrence exceptionnelle.
2. Informations sur les dettes, à savoir
- le montant total des dettes dont l'échéance résiduelle est supérieure à 5 ans :  
La société n'enregistre aucune dette dont l'échéance résiduelle est supérieure à 5 ans.
  - le montant total des dettes garanties, la description et les méthodes de garantie des dettes :  
La société n'enregistre pas de dettes garanties.
3. Informations sur les actions propres  
L'entreprise ne détient pas d'actions propres.
4. Informations sur les organes de l'entité, à savoir :
- le montant de chaque type de garantie ou autre sûreté fournie aux membres de l'organe statutaire, de l'organe de surveillance et d'autres organes de l'entité, ventilé par organe :  
L'entreprise n'enregistre pas.
  - les prêts accordés aux membres de l'organe statutaire, de l'organe de surveillance et des autres organes de l'entité, à savoir - le montant total des prêts accordés au dernier jour de la période comptable, ventilé par organe, et le montant total des prêts remboursés au dernier jour de la période comptable, ventilé par organe, et le montant total des prêts abandonnés et des prêts radiés au dernier jour de la période comptable, ventilé par organe :  
L'entreprise n'a pas accordé de prêts
  - les principales conditions sur la base desquelles des garanties ou autres sûretés et des prêts leur ont été accordés ; dans le cas de prêts, les taux d'intérêt sont indiqués :  
L'entreprise n'enregistre pas.
  - le montant total des fonds ou autres contreparties utilisés à des fins privées par les membres de l'organe statutaire,

de l'organe de surveillance et des autres organes de l'entité qui doit être comptabilisé :  
L'entreprise n'enregistre pas.

5. Informations sur les obligations de l'entité, à savoir
- le montant total des obligations financières qui ne sont pas comptabilisées dans le bilan mais qui sont significatives pour l'évaluation de la situation financière de l'entité, par exemple les obligations du preneur en vertu de contrats de location simple, les accords de prêt ou d'emprunt qui n'ont pas encore été accordés, les obligations financières en vertu d'accords de licence et de concession, avec une indication du montant de la redevance pour toute la durée restante de l'accord :  
L'entreprise n'enregistre pas d'obligations financières qui ne sont pas comptabilisées dans le bilan.
  - le montant total des dettes éventuelles significatives, qui est une obligation éventuelle résultant d'un événement passé et dont l'existence dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui échappent au contrôle de l'entité, ou une obligation existante résultant d'un événement passé mais qui n'est pas comptabilisée dans le bilan parce qu'il n'est pas probable qu'une réduction des avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable :  
La société ne comptabilise pas de dettes éventuelles.
  - une description des principaux passifs financiers et des principales dettes éventuelles : L'entreprise n'enregistre pas de passifs financiers significatifs.
  - le montant total des passifs financiers significatifs et des dettes éventuelles significatives envers une filiale et une entité sous influence notable :  
L'entreprise n'enregistre pas.
  - une description des obligations significatives de l'entité au titre des régimes de retraite des salariés : La société n'a pas prévu de participation à un régime de retraite des salariés.
6. Informations sur l'octroi d'un droit exclusif ou d'un droit spécial conférant le droit de fournir un service public, indiquant la compensation pour cette activité sous quelque forme que ce soit et, si d'autres activités sont exercées en même temps, des informations sur toutes les formes de compensation reçues, les principes comptables utilisés pour la répartition des coûts et des recettes, tous les types d'activité de l'entité :  
L'entreprise n'a pas reçu de droit exclusif ou de droit spécial lui conférant le droit de fournir un service public.

**Modèle pour la création d'un tableau des flux de trésorerie**

Ligne	Texte	Réalité	Comptabilité passée période
1.	<b>P. Trésorerie au début de la période comptable</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
2.	<b>A. Flux de trésorerie net provenant des activités ordinaires et exceptionnelles</b>	<b>-3806.10</b>	<b>0.00</b>
3.	<b>Z. Résultat comptable pour l'ensemble de l'entité (+/-)</b>	<b>-4331.50</b>	<b>0.00</b>
4.	A.1. Ajustements pour les opérations non monétaires	-552.00	0.00
5.	A.1.1. Réductions de valeur sur immobilisations	0.00	0.00
6.	A.1.2. Annulation de la provision pour dépréciation des actifs acquis à titre onéreux (+/-)	0.00	0.00
7.	A.1.3. Variation des soldes de réserve	0.00	0.00
8.	A.1.4. Variation des soldes de régularisation des charges, des produits et des comptes estimés (+)	-552.00	0.00
9.	A.1.5. Variation des soldes de la provision pour dépréciation des actifs immobilisés (+/-)	0.00	0.00
10.	A.1.6. Bénéfice (perte) sur la vente d'actifs immobilisés (-/+)	0.00	0.00
11.	A.1.7. Comptabilisation des différences d'évaluation sur les participations		
12.	A.2. Ajustements de l'actif circulant	1077.40	0.00
13.	A.2.1. Variation des créances (-/+)	77.40	0.00
14.	A.2.2. Variation des dettes à court terme (+/-)	1000.00	0.00
15.	A.2.3. Variation des stocks (+/-)	0.00	0.00
16.	A.2.4. Variation des actifs financiers courants (+/-)	0.00	0.00
17.	<b>B. Activité d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
18.	B.1. Acquisition d'immobilisations	0.00	0.00
19.	B.1.1. Acquisition d'immobilisations corporelles (-)	0.00	0.00
20.	B.1.2. Acquisition d'immobilisations incorporelles (-)	0.00	0.00
21.	B.1.3. Acquisition d'investissements financiers (-)	0.00	0.00
22.	B.2. Produits de la vente d'actifs	0.00	0.00
23.	B.2.1. Produit de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0.00	0.00
24.	B.2.2. Produits de la vente d'investissements financiers (+)	0.00	0.00
25.	B.3. Location d'un complexe	0.00	0.00
26.	B.3.1. Paiement des créances de location complexe (+)		
27.	B.3.2. Paiement des dettes de location complexe (-)		
28.	<b>C. Activités financières</b>	<b>132,000.00</b>	<b>0.00</b>
29.	C.1. Variation des dettes à long terme	0.00	0.00
30.	C.1.1. Augmentation des prêts à long terme (+)	0.00	0.00
31.	C.1.2. Diminution des prêts à long terme (-)		
32.	C.1.3. Augmentation des obligations (+)	0.00	0.00
33.	C.1.4. Diminution des obligations (-)		
34.	C.1.5. Augmentation des autres dettes non courantes (+)	0.00	0.00
35.	C.1.6. Diminution des autres dettes non courantes (-)		
36.	C.2. Augmentations et diminutions des capitaux propres provenant d'opérations sélectionnées	132,000.00	0.00
37.	C.2.1. Prise ferme de titres et de participations (+)	132,000.00	0.00
38.	C.2.2. Conversion d'obligations en actions (+)		
39.	C.2.3. Dons et subventions monétaires, ou dons sous forme de créances et d'actifs financiers courants (+)	0.00	0.00
40.	C.2.4. Capitalisation des dettes (+)		
41.	C.2.5. Remboursement des pertes par les actionnaires (+)		
42.	C.2.6. Droit aux dividendes et aux participations aux bénéfices (-)	0.00	0.00
43.	C.2.7. Paiement de fonds propres à un actionnaire (-)		
44.	C.2.8. Radiation d'actions propres (-)		
45.	C.2.9. Autres changements	0.00	0.00
46.	<b>D. Différence (R - P - A - B - C) (+/-)</b>	<b>-154.80</b>	<b>0.00</b>
47.	<b>R. Trésorerie à la fin de la période comptable</b>	<b>128,039.10</b>	<b>0.00</b>

Imprimer les enregistrements sélectionnés : Date >= 01.01.2022, Date <= 31.12.2022

